

Montgeron, le

- 1 OCT. 2020

D.R.I.E.E. Ile-de-France  
S.D.D.T.E.  
Courrier arrivé le  
05 OCT. 2020

DRIEE Ile-de-France  
Service Développement Durable des  
Territoires et des Entreprises  
Pôle EEAT 12 cours Louis Lumière  
CS70027  
94307 VINCENNES CEDEX

N/Réf : AU/AME/AB/313794

Dossier suivi par : Audrey BLONDEEL, Chef du Service Aménagement

Objet : Courrier saisine de l'Autorité Environnementale pour Examen au cas par cas – Zonages Assainissement.

Madame, Monsieur,

Le SyAGE, Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine, gère aujourd'hui pour les 18 communes de son territoire les compétences assainissement et gestion des Eaux Pluviales.

Fort de cette compétence, le SyAGE souhaite aujourd'hui renouveler les zonages d'assainissement de ces 18 communes.

Les zonages d'assainissement, comme prévus par les 1° à 4° de l'article L2224-10 du code général des Collectivités Territoriales, font partie de ces documents de planification susceptibles de faire l'objet d'une évaluation environnementale après examen au cas par cas, tel que le prévoit l'article R. 122-17-2 du code de l'Environnement.

La DRIEE Ile de France, en tant qu'Autorité Environnementale, est obligatoirement consultée par la personne publique responsable du zonage d'assainissement pour examiner au cas par cas si une évaluation environnementale est nécessaire pour le zonage d'assainissement concerné.

Le SyAGE vous fait donc aujourd'hui parvenir ces projets de zonages pour les 18 communes suivantes :

**Boussy-Saint-Antoine ; Brunoy ; Crosne ; Draveil ; Epinay s/s Sénart ; Mandres-les-Roses ; Marolles-en-Brie ; Montgeron ; Périgny-sur-Yerres ; Quincy s/s Sénart ; Santeny ; Valenton ; Varennes-Jarcy ; Vigneux-sur-Seine ; Villecresnes ; Villeneuve-le-Roi ; Villeneuve-Saint-Georges ; Yerres**

Mes services ont bien noté qu'un accusé de réception de l'Autorité Environnementale est émis et publié sur votre site internet. La date à laquelle est susceptible de naître la décision est alors mentionnée.

.../...

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES**

17 rue Gustave Eiffel - 91230 Montgeron - Téléphone : 01 69 83 72 00 - Télécopie : 01 69 40 09 29 - [www.syage.org](http://www.syage.org) - [syage@syage.org](mailto:syage@syage.org)

Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Président

Les dossiers vous seront adressés par mail et seront ensuite transmis à l'adresse dédiée : [ae-urba.driee-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-urba.driee-if@developpement-durable.gouv.fr) via melanissimo.

Mes services se tiennent à disposition pour toutes questions ou informations complémentaires.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Romain COLAS